

Réunion du Conseil d'Orientation Stratégique de l'IDEX du lundi 11 juillet 2016

Compte rendu à destination des groupes « Recherche et Formation »

Présents : Stéphane Andrieux, Bernard Carrière, Michel Grosseti, Christelle Farenc, Christian Laurent, Xavier Marie, Pierre Soler.

Absents : Christian Desmoulins, Bertrand Girard, Marion Guillou, Ulrige Hege, Pierre Monsan.

Xavier Marie témoigne des évènements survenus depuis la première réunion du COS du 28 juin, notamment la rencontre avec le Président du CNRS qui a souhaité s'entretenir avec Philippe Raimbault et les présidents d'universités/directeurs d'Ecoles (Xavier Marie invité). Ce dernier a souhaité la présence d'un représentant du CNRS au sein du COS (Alain Fuchs a promis la nomination rapide d'une personnalité du CNRS, en cours). Xavier Marie a rendu compte de la première réunion du COS en Conseil des Membres du vendredi 8 juillet.

Concernant l'actualité des autres IDEX depuis la précédente réunion du COS : les présidents d'université de Sorbonne Paris Cité annoncent la fusion ; le rapport du jury concernant la présélection de l'IDEX lyonnais montre que les points d'attention des membres du jury sont les mêmes (université cible, RH, etc.) ; le modèle proposé par Lyon lors de l'oral se rapproche du modèle UNITI de 2012 (mais n'a pas été validé par les conseils des établissements).

Le classement de Shanghai : Philippe Raimbault et Laurent Grosclaude ont pris contact avec les gestionnaires du classement de Shanghai. Saclay a la même démarche.

L'ordre du jour de la réunion concerne les critères d'une université visible à l'international.

Un tour de table des nouveaux participants est organisé afin qu'ils puissent donner leur vision du site.

Bernard Carrière (membre du comité d'audition du Psdt de la COMUE UFT ; Ex-Psdt du comité de pilotage des Initiatives d'Excellence ; Ex-Psdt de l'Université Louis Pasteur (Strasbourg)) : la question de la fusion de tout ou partie des Universités toulousaines est à trancher rapidement car la gouvernance de l'IDEX en sera nécessairement impactée. La fusion n'est pas un prérequis pour l'IDEX mais une forte intégration l'est (au sens du regroupement d'établissements assorti d'un calendrier crédible). Une intégration de la recherche apparaît plus facile compte tenu des nombreuses UMRs du site. Un Conseil Scientifique de site en serait une bonne illustration. La politique de l'IDEX doit être cohérente avec la politique de la COMUE. Dans beaucoup de site, c'est un binôme Psdt COMUE/porteur du projet IDEX qui a été mis en place. L'IDEX doit être doté d'un Comité de Pilotage mais sa gouvernance ne doit pas être indépendante de celle de la COMUE (ou de l'Université fusionnée). Le travail de communication et d'échange avec la communauté scientifique doit être conduit dès le début de la réflexion.

Stéphane Andrieux (très impliqué à Paris Saclay) souligne l'importance de l'articulation COMUE/IDEX et note la difficulté de l'exercice lorsque des écoles sont en nombre sur le site. Il souligne l'importance de l'innovation pour le site toulousain.

Plusieurs échanges portent sur le classement de Shanghai et ses critères avec notamment une simulation faite en 2012/2013 sur le périmètre des PRES, document à étudier (sachant que les structures juridiques du PRES ou de la COMUE ne permettent pas d'émarger à ce classement).

Le COS travaille ensuite sur les prérequis pour afficher une université intégrée visible internationalement.

Les critères suivants (non exhaustif) constituent une base minimale :

-Doctorat : il doit être délivré par l'Université de Toulouse et régi par des règles communes aux établissements, dans le respect des différences entre domaines (SHS/Sciences dures),

-Ecoles Doctorales : elles doivent être rassemblées dans l'Ecole des Docteurs et rattachées à l'UT. L'harmonisation des modes de fonctionnement doit se faire en tenant compte des spécificités par domaines. L'expérience Strasbourgeoise est utile pour traiter de cette question (bench-mark). Il apparaît important de lever les ambiguïtés vis à vis des inscriptions et de la gestion des contrats doctoraux. Cette question pourrait trouver une solution dans l'autonomie des établissements (si non fusion) vis à vis de l'entité centrale mais celle-ci devra être celle qui recueille les inscriptions (qui seraient ensuite ventilées dans les établissements). Une instance de gestion des contrats doctoraux pourrait répondre à cette problématique avec des règles précises garantissant une large autonomie des composantes.

-Signature unique : évidemment. Atteignable facilement si communication claire et clarté des décisions.

-Politique RH intégrée avec définition des profils « recherche » par l'UT (par les CS de pôles)¹ et articulation avec les profils enseignement émis par les établissements. Une dévolution de la gestion d'une fraction des postes vacants des établissements (par exemple : 30% pour commencer) vers les pôles pourrait constituer une amorce de cette politique. Cette disposition permet d'afficher et de conduire une stratégie scientifique de site. Le COS note d'autre part qu'un partenariat avec les organismes de recherche permettrait d'amplifier le dispositif par fléchage coordonné des profils « recherche ». Cette disposition pourrait concerner tout le périmètre COMUE ou seulement le périmètre IDEX, selon l'adhésion des établissements.

-Pilotage des mastères par l'UT : l'ambition de faire porter tous les masters par l'UT, et non seulement les masters internationaux et interdisciplinaires, correspond à l'esprit de l>IDEX².

L'ordre du jour du COS programmé le mercredi 20 juillet concerne l'organisation de l'entité intégrée.

¹Réflexion confiée au groupe « recherche » : politique RH intégrée avec définition des profils R par l'UT (CS de pôles) et articulation avec les profils enseignement émis par les établissements.

²Réflexion proposée au groupe « Formation » : tous les masters portés par l'UT et pas uniquement les masters pluridisciplinaires et internationaux